



SAV KELEIER

bulletin intérieur de

strollad ar vro

MISE EN GARDE

On assiste actuellement à une autre tentative de démolition de notre parti menée par M. Alain Chapel exclu pour indiscipline par le Conseil National réuni à Rennes le 26 Mai 1974. Celui-ci écrit beaucoup en affirmant notamment que 90% des adhérents ont "repris leurs billes" depuis le congrès de Pontivy. Afin de tuer dans l'oeuf ce canard nous publions ci-dessous la liste des personnes ayant, pour des raisons diverses, quitté notre parti depuis Décembre 73. Il va de soi que nous mettons en garde l'ensemble de nos adhérents contre les agissements de cet individu.

EXCLUSIONS

M. Bernard MACE	Rennes	n° 180	C.D. de Josselin Juil73
M. Georges de BRAUX	Nevez	n° 211	Fédé. Cornouaille 7.1.74
M. Alain CHAPEL	Quessoy	n° 334	C.N. de Rennes 26.5.74

DEMISSIONS

M. Yvon ELEOUET	Guimaëc	n° 36	5.12.73
M. Henri PUNGIER	Languidic	n° 88	27.12.73
M. Henri ALMIN	Pléneuf	n° 18	13.02.74
M. & Mme TALLEC	Rennes	n° 494&683	12.04.74
M. Yves SOUFFEZ-DESPRES	Guipavas	n° 451	2.05.74
M. Yann An DOUR	Langonnet	n° 341	2.05.74
M. André KERBRAT	Brest	n° 383	3.05.74
M. Roger KERINEC	Brest	n° 460	3.05.74
M. Jean-Pierre MELEDER	Pontrieux	n° 123	9.05.74
M. Jakez GAUCHER	Guérande	n° 668	11.05.74
M. Louis GUIZIEN	Plouézoc'h	n° 18	14.05.74
M. Jacques GUILLEMOT	Pont-Aven	n° 666	16.05.74
M. René GORVAN	Rennes	n° 43	21.05.74
M. J-L BALLUTAUD-L'HELGUEN	Vichy	n° 248	27.05.74
M. ALAIN CHARON	Toulouse	n° 132	1.06.74
M. Robert DERRIEN	Camoël	n° 445	13.06.74
M. Patrick MONTAUZIER	Rennes	n° 583	13.06.74
M. Tony GUEDEL	Sarzeau	n° 240	19.06.74
M. Hervé TALLEC	Scaër	n° 326	28.06.74
M. Georges MOINARD LA VILLEDIEU	Paris	n° 586	8.07.74

Signalons en outre que M. Olivier MORDREL n'est plus membre de notre organisation depuis Janvier 1973.

A côté de ces démissions le Secrétariat National tient à préciser qu'il a été enregistré 106 adhésions entre le 1er Mai et le 31 Juillet 1974.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU C.D. DU 7 JUILLET 1974

Lieu : Hôtel ROBIC à Pontivy

Présents : Lucien RAOUL, Yann PUIILLANDRE, Louis BERGERON, Ronan KERHOUSSE, Yves L'HARIDON, Bernez PASQUETTE, Ronan ULLIAC, André LE GALL. (Après-midi : les mêmes + M. et Mme Jean TUAL - Fédé. de Grenoble.)

Absents : Lionel G. DIVARD, Daniel CARIOU

Excusés : Yann LE CALVEZ, Michel BARRE, Alphonse SAMSON.

Président de séance : Lucien RAOUL

Rapporteur : Bernez PASQUETTE

- I - Progression du Parti depuis le Congrès
- II - Etablissement du calendrier du C.D.
- III - Etude du Règlement Intérieur
- IV - Bulletin Intérieur
- V - Limite de l'alliance SAV - PFE
- VI - Projet de tract (Leclerc-Divard)
- VII - Réponses aux diverses invitations
- VIII - Implantation de camps militaires en Bretagne
- IX - Divers

I - PROGRESSION DU PARTI DEPUIS LE DERNIER CONGRES

- . Démissions 5
- . Adhésions 9
- . Renouvellements : 28

II - CALENDRIER DES REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR

- . dimanche 11 août (consacré à l'Avenir)
- . dimanche 15 septembre - conseil national - (étude des Fédérations)
- . dimanche 13 octobre (consacré à l'étude des Commissions)
- . dimanche 11 novembre
- . dimanche 8 décembre - conseil national

Une date de principe a été fixée pour le Congrès National de 1975 :
10 et 11 mai.

III - ETUDE DU REGLEMENT INTERIEUR (projet RAOUL)

Le C.D. a examiné le projet de règlement intérieur de L. RAOUL.

Les chapitres concernant "l'adhérent" et les postes respectifs des membres du C.D. sont adoptés sous réserves de modifications à apporter.

12 h 30 : suspension de séance - repas

14 h : reprise.

REponses aux diverses invitations

IV - LE BULLETIN INTERIEUR (SAV Keller)

Le BI doit être le journal officiel du Parti. pour la représenter à l'université d'étude de l'U.S. BRUG, avec comme suppléant Yves L'HARIDON

Il comprendra :

- a. le compte rendu de la réunion mensuelle du C.D.
- b. les communiqués de la presse et autres coupures de presse
- c. les comptes rendus des réunions fédérales
les comptes rendus des actions ponctuelles.
- d. un éditorial.

Le BI sera envoyé aux adhérents à jour de leurs cotisations

Le compte rendu de réunion du C.D. doit être adressé au siège, au plus tard le samedi suivant la réunion. De même, le délégué chargé des relations avec la presse (L'HARIDON) devra faire parvenir les communiqués à la même date.

Ces éléments seront envoyés à BERGERON ou TUAL dès le lundi suivant. Dans la semaine, le secrétaire fait les enveloppes et les adresses, classées par fédérations, au responsable du BI qui transmettra le bulletin par paquets aux responsables de fédérations. A charge pour ceux-ci de distribuer la revue aux adhérents. Les adhérents isolés en France recevront le bulletin individuellement.

V - LIMITES DE L'ALLIANCE SAV - PFE

Le C.D. demande à SAMSON de prendre contact avec M. LE MAIGNANT, représentant du PFE pour la France.

Monsieur SAMSON devra se renseigner et éclairer le C.D. sur l'organisation et les buts du PFE.

VI - PROJET DE TRACT (LECLERC-DIVARD)

Le C.D. a adopté l'idée du tract SAV : "Pourquoi ? pour qui ? comment ?" (projet LECLERC-DIVARD).

Le C.D. charge L'HARIDON de mettre au point la dernière mouture du projet de tract de LECLERC en fonction des autres projets soumis au C.D. Il transmettra le tract à BERGERON qui se chargera du dispatching.

Autre tract

Le C.D. a rejeté à l'unanimité le projet de tract sur l'ORTF. Celui-ci étant arrivé après la décision gouvernementale, et semblant par trop soutenir la cause du monopole de l'office.

VII - REPOSES AUX DIVERSES INVITATIONS

- a. Université d'Etude du BLEUN BRUG (1 au 5 septembre)

Le C.D. mandate Fanch GARREC et Alain GUEL pour le représenter à l'Université d'Etude du BLEUN BRUG, avec comme suppléant Yves L'HARIDON

- b. Festival d'expression libre de St Vincent sur Oust (14 juillet)

Le C.D. mandate Michel HERJEAN et Morvan GUILLEMET pour représenter le parti au Festival d'Expression Libre de St Vincent sur Oust le 14 juillet.

- c. Rencontre avec le PS

Le C.D. délègue son DAE (Alphonse SAMSON) pour participer à la rencontre avec le PS à Avignon. En cas d'impossibilité, il le charge de rédiger un mot d'excuse à l'intention de Dominique TADDEI.

VIII - IMPLANTATION DES CAMPS MILITAIRES EN BRETAGNE

Le C.D. donne son accord à BERGERON pour la préparation d'un article concernant l'implantation militaire en BRETAGNE (création ou extension de camps).

Le C.D. autorise L'HARIDON à faire paraître dans la presse, un communiqué de protestations contre l'implantation de camps militaires en BRETAGNE. Une copie de ce communiqué sera transmise aux conseillers généraux de tous les départements bretons, ainsi qu'aux conseillers régionaux.

A ce communiqué sera jointe une lettre, leur demandant d'exiger une indemnisation pour les multiples déprédations commises par l'armée (incendies de forêts et de landes notamment).

IX - DIVERS

Le Trésorier National incite les fédérations à s'autofinancer (par l'organisation de festou-noz, ventes de journaux, de drapeaux, ect.).

Le C.D. n'envisage pas de faire éditer un calendrier SAV 1975.

Le C.D. incite les fédérations à vendre l'Avenir à la criée au prix de 2 F en renonçant à 50 centimes de bénéfice, lors de toutes les manifestations de cet été.

Les fédérations et sections devront faire un effort pour être présentes sur le terrain.

Fin de réunion : 19 h.

STROLLAD AR VRO - COMITE DIRECTEUR

Procès verbal de la réunion du 8 août 1974 à St Brieuc

Présents : Barré, Bergeron, Cariou, Kerhousse, Le Calvez, Le Gall
L'Haridon, Pasquette, Raoul, Ulliac.

Excusé : Samson

Absent : Lionel Divard

Invités l'après-midi : Angus, Le Borgne-responsable de la Fédération du Léon

Changement d'adresse : Bergeron informe le Comité de sa nouvelle adresse qui est désormais la suivante :
Restancaroff - 29 COMMANA

René Kerhousse est désigné rapporteur de séance.

D'entrée de jeu le Comité regrette l'absence répétée, non excusée de certains membres du Comité Directeur. Elle attire leur attention sur le fait que selon le futur règlement intérieur, trois absences non excusées sont un motif d'exclusion du C.D.

I - Lucien RAOUL passe ensuite à un rapide tour d'horizon sur la vie du parti.

a. Les adhésions, démissions

M. Moinard La Villedieu a démissionné.

Lucien Raoul propose que sa lettre de démission soit publiée dans l'Avenir. Proposition acceptée par le C.D.

Lucien Raoul fait le bilan des adhésions, réadhésions et démissions depuis le dernier congrès.

Mois	Adhésions	Renouvellements	Démissions
Juin	9	28	5
Juillet	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>1</u>
TOTAUX	+ 12	+ 30	- 6

b. Questions diverses

Le problème est soulevé de savoir si, désormais, il conviendrait de publier dans l'Avenir, la liste nominative des démissionnaires ce qui aurait l'avantage de répondre aux calomnies de certains (selon Chapel 90 % des adhérents "reprendraient leurs billes").

Dans l'ensemble le C.D. se montre hostile à ce projet, l'Avenir ne devant pas devenir le Bulletin Intérieur du Parti.

Lecture est donnée au C.D. d'une lettre de la fédération de Guérande qui exprime ses doléances en ce qui concerne le numéro de juillet de l'Avenir.

L'affaire "Armor-Magazine" est ensuite évoquée : (ce magazine faisant état de prétendues relations entre SAV et Le Pen. Le C.D. prend connaissance de la lettre adressée par Jean Le Calvez à ce journal et la réponse de son directeur Yann Poilvet. En tout état de cause les relations se sont limitées à un coup de téléphone !...

Il est ensuite donné lecture au C.D. d'un projet d'article en réponse aux attaques du Peuple Breton (N° de juillet). L'article est adopté à l'unanimité.

L'affaire Chapel est évoquée. Raoul donne lecture d'une lettre de Chapel cherchant à saper les bases du Parti. Les adhérents sont mis en garde contre les agissements de cet individu douteux à plus d'un titre.

II. - INVITATIONS

Invitation du CIFE à Venise les 11 et 12 octobre 1974 - Colloque "Le Fédéralisme, un modèle pour l'Europe".

Jean Le Calvez et Michel Barré y représenteront le Parti.

Colloque à Strasbourg (Faculté des sciences humaines) sur le thème : "Région et Régionalisme". Samson est mandaté par le C.D. pour y représenter le Parti.

Université d'été du Bleun-Brug à Lorient du 1er au 5 septembre - Alain Guel et Fanch Garrec ont fait connaître leur acceptation et voient donc confirmer le mandat qu'ils ont reçu du C.D pour y représenter le Parti.

Saint-Nazaire : 25 août, 8 septembre : rencontre internationale sur le thème : "La Vie Syndicale". - Pasquette est invité à faire diligence pour y participer au nom du Parti.

4 octobre à Paris : "Colloque Socialiste" organisé par le PS. Le C.D. verra dans une réunion ultérieure les possibilités d'y représenter le Parti.

La présence indispensable du Parti au Kendalc'h Keltieck Etrevroadel 1974 e NAONED est également évoquée (14-18 août).

III - LE FINANCEMENT DU PARTI

Le Gall expose la situation actuelle et fait par au C.D. des projets de financement qu'il compte mettre en oeuvre.

Il en ressort que les caisses du Parti sont au plus bas. Le Gall insiste sur la nécessité qu'il y a de renflouer le Parti absolument.

Le Comité Directeur proposera au prochain Conseil National que chaque fédération organise un Fest-Noz au profit de la Trésorerie Nationale.

Lucien Raoul donne lecture au C.D. d'une lettre des Skloferien (6, rue A. Hignard, 44000 Nantes) dans laquelle cet excellent groupe se propose d'aider le Parti notamment en participant aux fêtes qu'il organisera.

Calvez rappelle que l'illustré "Bilz de Batz" rapporte 2 F au Parti pour chaque numéro vendu. Il y en a 50 000. Les perspectives sont donc d'un gain de 100 000 F nouveaux !

En conséquence, le C.D. invite tous les adhérents à participer activement à la diffusion et à la vente de Bilz de Batz.

Le Gall propose ensuite de créer un "Comité de Financement du Parti" qui regrouperait sous sa responsabilité tous les trésoriers fédéraux.

Kerhousse intervient pour défendre le principe de la création d'Associations Culturelles.

Elles offrent un paravent à bien des manifestations et peuvent rapporter de l'argent (vente de disques, de livres, etc.).

IV - PROBLEMES DU SERVICE MILITAIRE EN BRETAGNE

Le Gall expose les données du problème.

Une discussion s'engage qui amène à distinguer la situation actuelle des engagés et militaires de carrière et celle des appelés.

Bergeron est chargé de la rédaction d'un article sur les problèmes des appelés bretons (Appel des cent...). Il rédigera un communiqué à la presse sur le sujet qui sera adressé à L'Haridon.

André Le Gall se charge, pour sa part, de rédiger une étude destinée à soutenir et expliquer le problème des militaires de carrière (sous-officiers en particulier).

V - PROJET DE TRACT : POUR QUI, POURQUOI, COMMENT ?

Le projet est adopté après quelques retouches minimales. Le délégué à la propagande est chargé de faire parvenir une maquette à Le Calvez.

La séance est suspendue le temps du repas froid pris sur place.

APRES-MIDI

I - ELECTIONS LEGISLATIVES PARTIELLES

Michel Carré donne lecture au C.D. d'un projet de tract en vue des prochaines législatives.

Le C.D. accorde l'investiture du Parti à Michel Carré en vue de ces élections (7^e circonscription de la Loire Atlantique-Guérande).

Daniel Cariou présente ensuite au C.D. un projet d'article pour l'Avenir sur les problèmes Guérandais. Cet article serait un des supports de la campagne électorale de Carré.

II - L'AVENIR DE LA BRETAGNE

Le C.D. prend connaissance des statistiques du journal qui sont bonnes :

- . fin juillet 1973 il y avait eu 531 renouvellements d'abonnement
- . fin juillet 1974 il y en a eu 565.

Le Calvez indique que les ventes mensuelles, par l'intermédiaire des NMPP s'établissent entre 2000 et 2500 numéros en moyenne.

Différents problèmes de distribution par les NMPP sont évoqués pour Brest et Quimper notamment.

Après discussion sur les rapports du journal et des NMPP, le C.D. se prononce pour le maintien du statu quo.

La position de Yann Fouéré est ensuite passée en revue.

Le Calvez rappelle que le journal est la propriété de la Soci-Press, société commerciale qui l'a affermé à la CIT pour une année renouvelable.

Pour lui le journal est l'organe officiel de SAV. En conséquence, il considère que la direction de SAV est seule habilitée, collectivement à l'organiser.

Le Calvez insiste sur la nécessité qu'il y a à ce que l'Avenir reste le journal de SAV.

Une longue discussion s'engage sur le contenu du journal et son orientation politique.

Il en ressort que l'Avenir fait office de journal d'opinion, de bulletin intérieur, de journal d'information et de carrefour d'idées. A vouloir remplir toutes ces fonctions il n'en remplit aucune véritablement.

Bergeron rappelle que faute de matière dans des numéros récents, il y a eu des remplissages. Pour éviter cela il convient que toutes les fédérations fassent leur travail d'information.

Walter Angus insiste sur la nécessité de faire reparaître SAV KELEIER pour décharger l'Avenir de la publication des nouvelles internes. Il demande aussi que soit créé un cahier de recherche dans lequel un approfondissement de la doctrine du Parti pourrait avoir lieu.

Walter Angus se propose d'organiser prochainement un stage de presse destiné à donner aux militants des rudiments du métier.

Il passe ensuite en revue les rubriques du journal. La répartition des principales responsabilités d'effectue au fur et à mesure.

- . rubrique agricole : Le Borgne
- . lutttes sociales : Pasquette
- . économie et société : Le Borgne
- . Ulster Breton : Carriou

Le principe d'une chronique "Il y a 15 ans (ou 10 ans - ou 2 ans) l'Avenir disait... qui tendrait à montrer que notre action est retenue.

Raoul propose la reprise de la chronique "In the Old Time".

Une rubrique en langue bretonne mensuelle va être publiée (Kerhousse).

Il est demandé à Kerhousse de préparer un papier sur les prisons et d'envisager la création d'un comité d'action des Prisonniers Bretons.

Lucien Raoul rappelle que les articles politiques doivent lui être envoyés avant parution. Il les transmettra à W. Angus.

Les rubriques "Penn Baz" et "Revue de Presse" sont à la charge de tous les adhérents.

En ce qui concerne les dates limites d'envoi des articles, il est rappelé que la plus grande partie doit parvenir à Angus dans la première semaine d'un mois donné pour le numéro du mois suivant.

Les articles de dernière heure seront reçus jusqu'au 26-27 de chaque mois au plus tard à condition de n'être pas trop longs.-

Le Clavez insiste pour que désormais le journal soit dans les kiosques le 1er de chaque mois.

En ce qui concerne les dessins de Goutal en dernière page : L'Haridon fait savoir que la dernière page devrait être consacrée à autre chose. Walter Angus va prendre contact avec Goutal pour envisager au contraire ce qui se fait actuellement, plusieurs petits dessins illustrant, notamment la Rubrique "Penn Baz". Il est également demandé à Goutal de produire des dessins d'avantage en rapport avec l'actualité Bretonne.

La première page quant à elle sera désormais "opérationnelle".

III - QUESTIONS DIVERSES

Lucien Raoul propose de retenir dès à présent une salle à Guerlédan pour le prochain Congrès des 10 et 11 mai 1975. Le site de Guerlédan est agréable et offre des conditions faciles et avantageuses d'hébergement. Ulliac est chargé de cette réservation.

Lecture est faite d'un projet de tract sur le pétrole. Le C.D. estime qu'il s'agit d'un bon projet moyennant quelques retouches.

Un projet remanié sera soumis ultérieurement.

La séance est suspendue vers 18 h 30.



Adhérent N°.....
Profession.....

Fédération.....

FAIRE UNE CROIX DANS LA CASE CORRESPONDANT A VOTRE REPONSE OUI : NON :

I AFFAIRES ELECTORALES :

- a) Accepteriez-vous d'être le candidat de notre parti dans une élection : : :
a- municipale : : :Ib
b- cantonale : : :Ib
c- législative : : :Ic
d) Accepteriez-vous d'être le suppléant de notre candidat : : :Id
e) En cas de refus pourquoi ?..... : : :Ie
f) Pouvez-vous être l'agent électoral de notre candidat, son assesseur,
dans votre commune ? : : :If
g) Pouvez-vous le présenter dans une réunion publique ? : : :Ig
h) Pouvez-vous l'introduire auprès de personnalités locales ? : : :Ih
i- municipales : : :Ii
j- ecclésiastiques : : :Ij
k- syndicales : : :Ik
l- autres : : :Il
m) Lesquelles..... : : :Im
n) Pouvez-vous coller les affiches de notre candidat ? : : :In
o) Pouvez-vous distribuer ses tracts, ses numéros spéciaux ? : : :Io
p) Vous mettre à la disposition de militants avec votre voiture ? : : :Ip
q) Participer au financement de sa campagne ? : : :Iq
r- montant..... : : :Ir

II AFFAIRES BRETONNES :

- a) Êtes-vous introduit auprès d'une organisation bretonne ? : : :2a
b- politique : : :2b
c- culturelle : : :2c
d- écologique : : :2d
e- autre : : :2e
f) Laquelle..... : : :2f
g) Pouvez-vous, le cas échéant, tenir le parti au courant de l'action
de cette organisation ? : : :2g

AFFAIRES FRANÇAISES :

- a) Êtes-vous introduit auprès d'une organisation française ? : : :3a
b- politique : : :3b
c- culturelle : : :3c
d- écologique : : :3d
e- autre : : :3e
f) Laquelle..... : : :3f
g) Pouvez-vous le cas échéant, tenir le parti au courant de l'action
de cette organisation ? : : :3g

4- PRESSE :

- a) Êtes-vous abonné à l'Avenir : : :4a
b) Si non pourquoi ?..... : : :4b
c) Pouvez-vous collaborer au journal l'Avenir ? : : :4c
d- régulièrement : : :4d
e- occasionnellement : : :4e
f) Sur quels sujets..... : : :4f

	OUI:	NON:
g) Pouvez-vous nous aider dans la réalisation du bulletin intérieur ?	:	:4g
h) De quelle façon ?	:	4h
i) Pouvez-vous créer ou surveiller un ou plusieurs dépôts de notre journal dans votre localité ?	:	:4i
j) Fournir au journal des photos ou dessins intéressants ?	:	:4j
k) Rechercher de la publicité pour le journal ?	:	:4k
l) Choisir éventuellement l'Avenir comme support de votre propre affaire ?	:	:4l
m) Nous adresser des articles intéressants découpés dans la presse ?	:	:4m
n) Quels journaux.....	:	4n

5 PROPAGANDE :

a) Pouvez-vous vendre le journal à la criée ?	:	:5a
b) Pouvez-vous distribuer des tracts etc...	:	:5b
c) " coller des affiches ?	:	:5c
d) " participer à une campagne de peinture ?	:	:5d
e) vous intégrer dans une équipe de "militants volants" c'est à dire de militants prêts à soutenir une action quelconque en tel ou tel point de Bretagne	:	:5e
f) Pouvez-vous transporter des militants de votre localité en un point donné	:	:5f
g) " assurer un service de liaison quelconque ?	:	:5g
h) " Donner des idées d'affiches, de tracts, de maquettes ?	:	:5h
i) " organiser une réunion publique dans votre localité ?	:	:5i

6 FORMATION DE MILITANTS :

a) Pouvez-vous participer à la tenue d'un stage de formation de militants ?	:	:6a
En qualité de :		
b) dirigeant	:	:6b
c) intendant	:	:6c
d) conférencier	:	:6d
e) moniteur	:	:6e
f) stagiaire	:	:6f
g) Si vous avez répondu affirmativement aux questions 6d ou 6e, précisez.		6g
h) Quelles dates vous paraissent les mieux choisies pour organiser un stage d'un week end.....		
d'une semaine.....		6h
Quels sont les points que vous aimeriez voir développés dans un tel stage ?		
i) Formation doctrinale, politique	:	:6i
j) Formation culturelle	:	:6j
k) Formation pratique, action	:	:6k
l) Autre.....	:	6l

7 AFFAIRES SYNDICALES ET SOCIALES :

a) Etes-vous actuellement syndiqué ?	:	:7a
b) A quel syndicat	:	:7b
c) Pouvez-vous nous fournir les documents émanant de ce syndicat ?	:	:7c
d) Pouvez-vous nous introduire auprès de ce syndicat ?	:	:7d
Pouvez-vous nous tenir au courant des conflits sociaux qui peuvent se produire :		
e) dans votre entreprise ?	:	:7e
f) dans votre commune ?	:	:7f
g) Pouvez-vous vous charger d'un interview, d'un reportage à l'occasion d'un conflit social ?	:	:7g
h) Pouvez-vous participer activement au soutien de travailleurs en grève	:	:7h
i) " participer activement à des manifestations ?	:	:7i

8. FINANCEMENT DU PARTI :

: OUI : NON:

- Pouvez-vous soutenir notre action par une aide financière
- a- mensuelle : : : 8a
- b- trimestrielle : : : 8b
- c- annuelle : : : 8c
- d) Montant..... : : : 8d
- e) A verser le..... : : : 8e
- f) Pouvez-vous collecter des fonds pour une action bien précise :
Skoazell Vreizh, S. P. I., confection d'affiches, etc... : : : 8f
- g) Précisez..... : : : 8g
- h) Pouvez-vous participer bénévolement à une manifestation artistique
au bénéfice du parti ? : : : 8h
- i) Précisez..... : : : 8i
- j) Quelles sont les idées de financement que vous préconisez ?
..... : : : 8j

9. AFFAIRES EXTERIEURES :

- a) Pouvez-vous vous introduire auprès d'une organisation similaire à
la nôtre : basque, catalane, flamande, alsacienne, jurassienne, etc...
Précisez laquelle..... : : : 9a
- b) Pourriez-vous, le cas échéant, représenter le parti auprès de
cette organisation ? : : : 9b
- c) Pourriez-vous, le cas échéant, vous déplacer pour assister à un con-
grès, participer à une table ronde etc... organisée par une de ces
organisations ? : : : 9c

X. AFFAIRES INTERIEURES :

- a) Participez-vous à la vie de votre fédération ? : : : Xa
- b) si non pourquoi ?..... : : : Xb
- c) Accepteriez-vous, le cas échéant, un poste de responsabilité ? : : : Xc
- d) Si non pourquoi ?..... : : : Xd
- e) Au cas où vous ne participiez pas encore aux travaux d'une commis-
sion du parti, à laquelle voulez-vous vous intégrer ? (une seule)
- f) Affaires agricoles : : : Xf
- g) Pêche : : : Xg
- h) Santé, action et aide sociale : : : Xh
- i) Affaires culturelles : : : Xi
- j) Fédéralisme et droit de l'homme : : : Xj
- k) Commerce et industrie : : : Xk
- l) Economie financière, plan : : : Xl
- m) Ecologie, tourisme : : : Xm
- n) Marine marchande : : : Xn
- o) Travail et syndicalisme : : : Xo
- p) Financement du parti : : : Xp
- q) Pouvez-vous mettre occasionnellement du matériel de bureau, (stencil,
machine à écrire à la disposition de votre fédération . : : : Xq
- r) Pouvez-vous donner quelques heures hebdomadaires à la bonne marche
de votre fédération ? : : : Xr
- s) Jours, Heures..... : : : Xs

Tous ces renseignements que les membres du Comité Directeur s'engagent à ne pas divulguer inconsidérément, sont à adresser sous huit jours à

Monsieur le Secrétaire National de SAV
18, rue St Gueno
22000 Saint-Drieuc

Réuni en congrès à Pontivy

LE PARTI STROLLAD AR VRO DEMANDE UNE REPRÉSENTATION DIRECTE DU PEUPLE BRETON AUPRÈS DES INSTANCES EUROPÉENNES.

Le parti breton Strollad Ar Vro (S.A.V.), créé en février 1972, a réuni les 1^{er} et 2 juin son deuxième congrès national à Pontivy (Morbihan). Le S.A.V. a, à cette occasion, réaffirmé sa volonté de voir créer « un véritable pouvoir breton dont les organes essentiels seront une assemblée élue par le peuple breton, un exécutif au gouvernement breton élu par elle et une cour suprême chargée de faire respecter la séparation et l'équilibre des pouvoirs ».

Il a également rappelé que « le but essentiel de son combat est d'assurer au peuple breton le plein exercice de ses droits nationaux dans le cadre d'une fédération européenne des peuples ». A ce propos, le S.A.V. a proclamé « le droit pour le peuple breton d'être représenté directement auprès des instances européennes et non seulement par l'intermédiaire du seul Etat français ».

Le parti breton, qui « a pris bonne note de la décision du nouveau gouvernement de supprimer les tables d'écoute et d'abaïsser le droit de vote à l'âge de dix-neuf ans », a toutefois souhaité « qu'il ne s'arrête pas en si bon chemin pour la restauration de la liberté de l'homme et du citoyen, et qu'il procède à la suppression de la police politique connue sous le nom de renseignements généraux, organismes n'ayant d'existence que dans les pays totalitaires ».

LE MONDE 4-6-74

OUEST-FRANCE 11-6-74

SAV et le pétrole du plateau continental

Le parti breton « Strollad ar vro » a adopté lors de son congrès de Pontivy, une motion où il fait état des espérances que peuvent soulever les prochains forages pétroliers sur le plateau continental breton. Il exige, à tous les stades de la recherche et de l'exploitation, un contrôle écologique rigoureux, effectué par un organisme spécialement constitué, composé de personnalités scientifiques indiscutables, issues d'instances internationales.

Estimant que « des ressources pétrolières placeraient dans le domaine énergétique, l'ensemble de la Bretagne en tête des régions européennes », S.A.V. appelle l'ensemble du peuple breton à une vigilance constante, afin d'éviter toute spoliation.

A l'issue de son deuxième congrès national

Le parti breton Strollad ar Vro se déclare « à gauche et dans l'opposition »

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — « Mal compris de beaucoup », pensent-ils, même de leurs amis, les quelque soixante délégués du deuxième congrès national de Strollad ar Vro se sont évertués du 1^{er} au 3 juin, à Pontivy (Morbihan), à lever les équivoques pesant sur eux.

Aujourd'hui ces responsables admettent que SAV (en breton : le parti du pays) a été jusqu'à présent moins un parti qu'un mouvement rassemblant des idéologies différentes. Au point qu'une vague de démissions et d'exclusions, depuis un an, a décimé ses rangs, qui n'en avaient pourtant guère besoin. Au renouvellement du comité directeur de ce deuxième congrès national, trois membres seulement subsistent sur treize : le président fondateur, M. Yves Le Calvez, celui qui en devint le secrétaire général, M. Lucien Raoul, et le « délégué aux relations extérieures », M. Adolphe Samson. Compte tenu d'une « notable évolution du P.S. à l'égard des minorités ethniques » et des assurances données par M. Mitterrand, SAV a incité ses dix-huit fédérations à soutenir le candidat de la gauche pour « voter efficace ».

Ses dirigeants estiment ainsi avoir opéré la clarification souhaitable. Au lendemain de ce congrès, SAV, qui accepte d'être placé « à gauche et dans l'opposition », adopte pour mots-clés « fédéralisme » et « autogestion ». Fédéralisme plus philosophique qu'institutionnel, qui ré-

clame pour une « assemblée de la nation bretonne » le droit de se gérer elle-même. Autogestion sur tous les plans et à tous les niveaux qui débouche sur la lutte des classes. Mais SAV rejette aussi bien le capitalisme (centralisme économique) que l'étatisme (centralisme politique) et refuse la notion marxiste de la lutte des classes.

La clarification est-elle alors totale ? La place du parti SAV par rapport aux autres mouvements bretons reste encore à définir. Classé à droite parmi les fascistes par l'Union démocratique bretonne (proche du P.C.), SAV reproche à son tour à celle-ci d'être « inféodée à un parti français centralisateur ». En revanche, la présence au congrès du docteur Guy Caro, ancien membre de la direction politique nationale du P.S.U., a marqué un rapprochement avec les comités d'action bretons (C.A.B.), et les mêmes affinités se font sentir avec le parti communiste breton (P.C.B.), également gauchisant. SAV veut l'amalgame avec les fronts de libération de la Bretagne, mais note que ceux-ci « ne font que répondre par une violence spectaculaire à la violence insidieuse et quotidienne du gouvernement français », et finit par conclure qu'« il y a une complémentarité du combat breton ».

Cette complémentarité ne s'exprime pas toujours sans fausses notes. Publiquement apparu sur les murs de Bretagne lors des législatives de mars 1973, au cours desquelles il a mené une campagne « à l'américaine » et cherché à présenter un candidat dans toutes les circonscriptions des cinq départements bretons, le parti SAV a été interpellé, notamment par l'organe du mouvement ADSAV 1532 (qui filte pour le rétablissement des droits reconnus à la Bretagne par le traité de réunion au royaume de France en 1532) sur l'origine de ses fonds. Aux accusations d'être « une annexe de l'U.D.R. déguisée en costume breton », de bénéficier de fonds secrets par l'intermédiaire de la société d'exportation Franexpo, dont M. Le Calvez est un des cadres et où M. Beaujolin et le colonel Barberot, gaullistes de gauche notoires, ont des intérêts, SAV répond en ouvrant — jusqu'à un certain point — ses comptes : les vingt-six candidats aux législatives et leur campagne ont coûté 202 013 francs ; les fonds proviennent des cotisations et de donations à titre personnel ; les adhérents sont « de l'ordre du millier ». Quant à publier le détail des comptes, « que les autres partis en fassent d'abord autant ». Et de retourner les accusations : « Noirce parti ne pèse pourtant pas d'un tel poids qu'il mérite de telles attaques — à moins que les idées qu'il défend ne gênent de plus en plus. »

Le Monde 5.7.74

* LE PARTI BRETON S.A.V. (Strollad ar Vro) après 2 jours de congrès à huis-clos à Pontivy, s'est prononcé en faveur d'une gauche fédéraliste bretonne. Selon les congressistes, le fédéralisme peut se définir comme le rejet de toute dictature et la reconnaissance des droits pour chacun d'accéder à la liberté et à la responsabilité. Le bureau politique a été constitué comme suit : président, Jean Le Calvez ; secrétaire national : Lucien Raoul ;

secrétaire national adjoint : Lionel G. Divard ; chargé des affaires électorales, délégué aux affaires politiques bretonnes : Louis Bergeron ; délégué aux affaires politiques françaises : Michel Barre ; chargé des relations avec la presse : Yves L'Haridon.

L'ECHO DE L'ARMOR ET DE L'ARGOAT

* Au congrès du parti S.A.V. qui s'est tenu à Pontivy, ce sont les adhérents de tendance gauche fédéraliste qui ont été placés à la direction. Le parti demande une représentation directe du peuple breton auprès des instances européennes.

Le Travail 6-6-74

Au 2^e congrès du parti breton

« STROLLAD AR VRO »

la tendance d'une gauche fédéraliste bretonne l'emporte

O.F.

4.6.74

PONTIVY. — Le parti breton Strollad Ar Vro, après deux jours de congrès à huis-clos à Pontivy, a adopté une orientation bien précise en faisant sien le programme d'action de Lucien Raoul, de Pordic (Fanch Trémel) en faveur d'une gauche fédéraliste bretonne. Les tenants de ce principe se sont vus ainsi confier la direction du parti, au sein de laquelle dix membres de l'ancienne équipe ont disparu.

Un bureau politique de six membres a été élu : président, Jean-Claude Le Calvez (Paris) ; secrétaire national, Lucien Raoul (Pordic) ; secrétaire national adjoint, Lionel Divard (Nantes) ; délégué aux affaires politiques bretonnes, Louis Bergeron (Brest) ; délégué aux affaires politiques françaises, Michel Barré (Guérande) ; chargé des relations avec la presse, Yves L'Haridon (Saint-Brieuc). Ce bureau politique est complété de six membres qui constituent le comité directeur.

Cette élection confirme donc la décision du soutien conditionnel du S.A.V. à François Mitterrand, lors de la dernière élection présidentielle. M. Le Calvez a expliqué cette orientation au cours d'une conférence de presse.

Autogestion, séparation des pouvoirs, participation et coopération

S.A.V. rejette toute idée de dictature et tout système qui opprime, qui aliène l'homme.

« Notre parti s'oppose aux trois formes de centralisation dont souffre et agonise la Bretagne : le centralisme économique (capitalisme), le centralisme politique (étatsisme), le centralisme culturel (jacobinisme). Il reconnaît les droits pour chacun d'accéder à la liberté et à la responsabilité par les principes suivants : autonomie ou autogestion, subsidiarité ou séparation des pouvoirs, participation et coopération. »

S.A.V. va donc orienter son action pour la libération sociale, la libération nationale et l'écologie. C'est ainsi qu'il va être amené à prendre position très prochainement sur le problème des fonds marins en Bretagne.

« S.A.V. n'est pas un parti de droite »

Jean Le Calvez et Lucien Raoul ont dénoncé avec force la campagne menée contre leur parti.

« S.A.V. n'est pas de droite puisqu'il souhaite une véritable libération sociale. D'ailleurs, la position claire du parti dans les luttes sociales en Bretagne, en faveur des travailleurs opprimés (Doux et Pédernec, par exemple), est sans ambiguïté... Nous nous considérons dans l'opposition et nous combattons dans ce sens, estimant que M. Giscard d'Estaing est le représentant du grand capital... »

Le programme d'action

« Le but essentiel du combat est d'assurer au peuple breton le plein exercice de ses droits nationaux dans le cadre d'une Fédération européenne des peuples, qu'il ne faut pas confondre avec une Fédération européenne des Etats. »

« Ce but ne pourra être atteint que par l'application des principes de l'autogestion et du fédéralisme. »

« Ces principes impliquent :
 « — Sur le plan politique, administratif et culturel : la création d'un véritable Pouvoir breton avec une assemblée élue par le peuple breton, un exécutif ou gouvernement breton et une Cour suprême constitutionnelle. »

« — Sur le plan économique : la séparation effective du pouvoir politique et du pouvoir économique par la régionalisation des banques d'affaires, du système de crédit, de l'épargne et des assurances, ainsi que par la création d'une Banque bretonne d'investissement, la liberté du Commerce et des entreprises au sein d'une économie de marché. »

« — Sur le plan social : une participation effective et réelle de tous les citoyens à la gestion des communes des Pays et de la Région, à celle des services sociaux et culturels, des syndicats professionnels et des entreprises auto et cogestionnaires. »

« Sur le plan européen, le parti proclame le droit pour le peuple breton d'être représenté directement auprès des instances européennes et non plus seulement par l'intermédiaire du seul Etat Français. »

Dans ce but, le comité directeur « va élargir les contacts avec les représentants des partis nationaux des nations européennes qui sont encore, comme la Bretagne, privées de tout organe d'Etat et mener à bien la création à Bruxelles et à Strasbourg d'un bureau commun chargé de les représenter et de défendre leurs intérêts ».

* Le parti breton S.A.V. a adressé à la presse un communiqué se réjouissant de l'existence de gisements pétroliers sur le plateau continental breton, et recommandant le bénéfice de son exploitation au peuple breton. S.A.V. exige un contrôle écologique rigoureux et appelle les Bretons à la vigilance pour éviter toute spoliation. **Le Treor**

Commission

Economie - Finances

Le Strollad ar Vro et le plan d'austérité anti-inflationniste

La Commission de l'Economie, des Finances et du Plan du Strollad ar Vro prend position sur le plan d'austérité anti-inflationniste dans un communiqué où elle estime qu'« en prenant la décision de laisser « flotter » le franc, le 9 janvier 1974 (...), le gouvernement français « ouvrait une parenthèse de six mois » pour redresser la situation monétaire. Cette espérance a été contrariée par l'accumulation des déficits records du commerce extérieur de la France depuis le début de l'année, avec un chiffre jamais égalé de 2,4 milliards de francs pour le mois de mai. Cette détérioration continue de notre balance des paiements ne permettra pas de reformer la parenthèse. »

Malgré les nouvelles mesures, « le Strollad ar Vro s'attend, dès à présent à un nouvel échec de la politique économique et financière du gouvernement assortie, en plus cette fois, de graves perturbations sociales. »

« En effet, privé de l'appui populaire, le plan anti-inflationniste gouvernemental repose uniquement sur des mesures formelles, alors que seules des réformes structurelles prises en profondeur auraient été susceptibles de maîtriser l'inflation intérieure (...). »

« En encourageant la hausse du loyer de l'argent au taux jamais atteint de 13,50 % au jour le jour, le gouvernement porte seul la responsabilité d'une inflation à deux chiffres. Cela signifie la ruine lente des épargnants, la hausse des prix continue, la montée du chômage (...). »

Ouest-France 27-6-74

SUR LE TOURISME (Fédération de Cornouaille)

Le tourisme, une activité d'appoint pour la Bretagne, mais rien de plus déclare le Strollad-Ar-Vro

QUIMPERLE. — Suite aux manifestations qui eurent lieu à Nézé (Finistère sud) où les touristes ont protesté contre la faiblesse des équipements collectifs et plus spécialement des réserves d'eau, Strollad-Ar-Vro communique :

« S.A.V. constate que certains estivants qui manifestent à Nézé pour le manque d'eau se croient tout permis et s'imaginent que les Bretons doivent se ruiner pour leur offrir : de l'eau à discrétion, des ports de plaisance, des terrains de tennis, etc. (...).

Mais qu'en Bretagne se précise la menace d'une crise économique touchant l'agriculture, la pêche, le bâtiment, la petite industrie et le commerce, alors que l'on prétend manquer d'argent pour l'aménagement du réseau routier breton, pour l'équipement collectif : hôpitaux, écoles, les Bretons ne comprendraient pas que l'on dépense quelques centaines de millions pour des conduites d'eau inutilisées pendant presque toute l'année.

Ce n'est pas la faute des Bretons

17.18.8-74 O.F.

de Nézé si les estivants tentent de reproduire sur nos côtes les conditions de vie démentielles de certaines grandes villes françaises avec leur surpeuplement.

S.A.V. réaffirme que le tourisme ne peut être pour la Bretagne qu'une activité d'appoint ; des in-

vestissements qui sont utilisés 2 mois par an sont un gaspillage et un défi au bon sens. Les quelques excités qui organisent ces manifestations et insultent les maires bretons feraient bien de réfléchir, la patience des Bretons ne sera pas éternelle ».

PLAN ROUTIER (Fédération du Léon)

La S.A.V. et le plan routier breton

La fédération du Léon de Strollad Ar Vro suit l'évolution du plan routier breton, particulièrement dans le Finistère, avec le plus grand intérêt.

La mise en circulation du tronçon Morlaix-Kermat est positive. Toutefois sur les 13 km de ce tronçon, seuls 6 ou 7 sont à quatre voies.

Les motifs invoqués pour expliquer cet « inconvénient » sont d'ordre financier. Selon M. Lelong (O.F. du 17 juin), il aurait manqué 5 millions de francs actuels pour permettre la mise à quatre voies de tout le parcours. Toujours selon M. Lelong, ce « petit trou » de 5 millions est « inexplicable » (sic).

S.A.V. (fédération du Léon) rappelle que les épargnants de quatre départements bretons avaient au to-

tal en début d'année 1974, tout près de 650 milliards d'anciens francs de dépôts dans les caisses d'épargne de ces quatre départements.

« Conscient de l'intérêt économique considérable que représente le plan routier breton pour la Bretagne toute entière, S.A.V. (fédération du Léon) s'étonne que l'argent des épargnants bretons n'ait pu être mis au service de la Bretagne, notamment dans le cadre du plan routier breton, alors que et surtout que la carence de l'Etat est mise en lumière de façon aussi évidente.

« S.A.V. (fédération du Léon) lance un appel à toutes les forces vives du pays pour veiller, ensemble, à ce que les intérêts bretons essentiels ne soient pas, une fois de plus, jetés aux oubliettes en dehors des périodes électorales. »

Quest-France 22-6-74

Fédération du Léon

Fédération de Rennes

S.A.V. et le plan routier breton

La Fédération du Léon de Strollad Ar Vro considère que : La mise en circulation du tronçon Morlaix-Kermat est positive. Toutefois, sur les 13 kilomètres de ce tronçon, seuls six ou sept sont à quatre voies.

S.A.V. (Fédération du Léon) rappelle que les épargnants des quatre départements bretons avaient en début d'année 1974, tout près de 650 milliards d'anciens francs de dépôts dans les caisses d'épargne de ces quatre départements.

Conscient de l'intérêt économique considérable que représente le plan routier breton, pour la Bretagne toute entière, S.A.V. (Fédération du Léon), s'étonne que l'argent des épargnants bretons n'ait pu être mis au service de la Bretagne, notamment dans le cadre du plan routier breton, alors que la carence de l'Etat est mise en lumière, de façon aussi évidente.

Politique

FEDERATION
DU PAYS DE RENNES
S.A.V.

La Fédération Strollad-Ar-Vro du Pays de Rennes réunie afin de faire le point sur ses activités à venir, a élu son nouveau bureau.

M. Michel Darveau, 14, cours Kennedy à Rennes, est maintenu dans sa fonction de secrétaire fédéral avec M. Françoise Lecuyer pour adjoint, tandis que M. Daniel Hamon est chargé de la propagande.

La fédération, qui a enregistré trois démissions à la suite de la prise de position aux élections présidentielles, précise dans le même communiqué qu'elle a accueilli un nombre supérieur d'adhésions récentes. Elle ajoute, à propos des élections sociales actuelles, qu'elle soutient les élèves-intégristes en grève. Elle se déclare également solidaire des employés des Ets Tomine.

Fédération du Poher

Politique

STROLLAD AR VRO (S.A.V.)
proteste contre le « contrôle »
de la gendarmerie de Brasparts

Les fédérations du Poher et de Cornouailles du Strollad Ar Vro protestent contre l'intervention des forces de police au cours du fest-noz gratuit qui a eu lieu à Brasparts le samedi 29 et constatent que les changements de président et de ministres à la tête de l'Etat français n'ont amené aucun changement dans l'attitude des forces de répression en Bretagne.

Le parti breton ajoute « chaque Breton est un suspect en puissance, d'autant plus suspect s'il fréquente les fest-noz, gratuits ou sans alcool.

« Il serait temps que les princes qui nous gouvernent ouvrent enfin les yeux et mettent en place un véritable pouvoir régional garant de nos droits et libertés ».

L'ACTIVITE DES FEDERATIONS

Fédération du Goelo Penthièvre

"SAV solidaire des travailleurs des Ets CHALOS

A la suite de la déclaration de M. Dubesset, des Ets Chalos, exposant la situation dramatique de l'usine qu'il dirige, nous avons reçu de Strollad-ar-Vro, le communiqué suivant :

"Devant la menace de réduction d'effectifs pesant sur les Ets Chalos, de Saint-Brieuc, la Fédération du Goël-Penthièvre, de SAV constate qu'il ne s'agit dans cette affaire que d'un nouvel exemple des méfaits de la politique française d'importations qui, systématiquement, ruine les petites industries bretonnes au bénéfice d'un trop fameux "intérêt national".

"Après les importations, ces dernières années, de sardines marocaines, de porcs chinois, de poulets hollandais, etc., l'emploi de granit sarde pour le métro parisien, d'ardoises britanniques pour les toitures de la gare Montparnasse... c'est maintenant l'importation de panneaux sud-asiatiques qui risque de mettre au chômage une centaine de travailleurs briochins".

"SAV se déclare prêt à soutenir les efforts des travailleurs de chez Chalos militant au sein de leurs organisations syndicales". (OF 27.8.74)

Politique - La Fédération de Cornouaille du SAV et la situation des Anciens Ets Donval

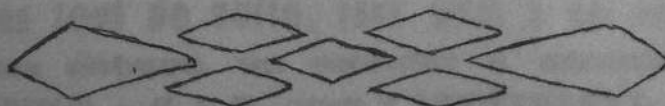
Quimperlé - "Une fois de plus, une entreprise de Cornouaille est dans l'obligation de cesser son activité. Les employés des établissements Donval, de Rosporden, sont victimes de la politique de restriction, décidée par le pouvoir parisien, responsable de la crise économique actuelle, déclare dans un communiqué la Fédération de Cornouaille du Strollad ar Vro qui poursuit :

"Cette crise, qui a déjà provoqué la fermeture de nombreux établissements, sera plus durement ressentie par les petites et moyennes entreprises bretonnes que par les grands trusts installés dans les régions industrielles de la France.

"Cette crise, voulue et organisée pour favoriser le regroupement des grandes entreprises, va, en réduisant le nombre d'emplois en Bretagne, accentuer l'exode des jeunes travailleurs bretons qui sont déjà les plus touchés.

"Seul un pouvoir breton autogestionnaire aux mains du peuple breton peut remédier à une telle situation et organiser le développement économique harmonieux de la Bretagne.

"La Fédération de Cornouaille de la SAV apporte son appui aux travailleurs de Donval et soutiendra leur action par les moyens dont elle dispose". (OF 27.8.74)

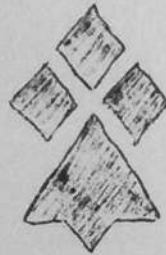
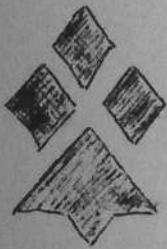


Fédération du Pays Lorientais

Après les récentes manifestations paysannes, la Fédération de Lorient SAV tient à affirmer sa solidarité aux producteurs bretons.

Elle tient à mettre en garde les producteurs contre les promesses du gouvernement qui prévoyait entre autre, dans le cadre du VI° Plan (1970-1985) la disparition de 200 000 emplois agricoles, et qui d'autre part tend à rejeter la responsabilité de ses actes sur la Communauté Européenne toute entière dont il fait partie et qui veut imposer, en outre, une uniformisation des prix agricoles sans tenir compte des disparités régionales et des intérêts de l'ensemble des producteurs. Il y a dix ans, la fixation des prix agricoles à Bruxelles avantageait 20 % des producteurs français et désavantageait les 80 autres ; cette situation n'a guère changé.

Ce n'est qu'une profonde réforme de structures tant au niveau hexagonal qu'europpéen, des pouvoirs de décisions déterminant les marchés et les prix qui doit être exigée, de façon à ce que les producteurs participent pleinement à toutes les décisions qui les concernent et ceci en demandant la représentation d'exécutifs régionaux au fait de leurs problèmes spécifiques, auprès des instances européennes pour que l'Europe devienne une communauté humaine et non un rassemblement de marchands de tapis.
(La Liberté du Morbihan - 27.7.74)



pour le pays

sont candidats aux Législatives partielles de la 7° circonscription de Loire-Atlantique

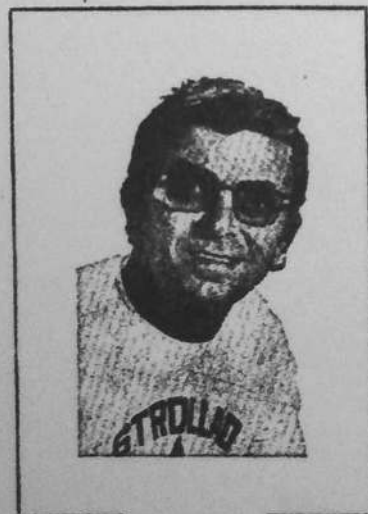


Michel BARRÉ



et

Pierre LOQUET



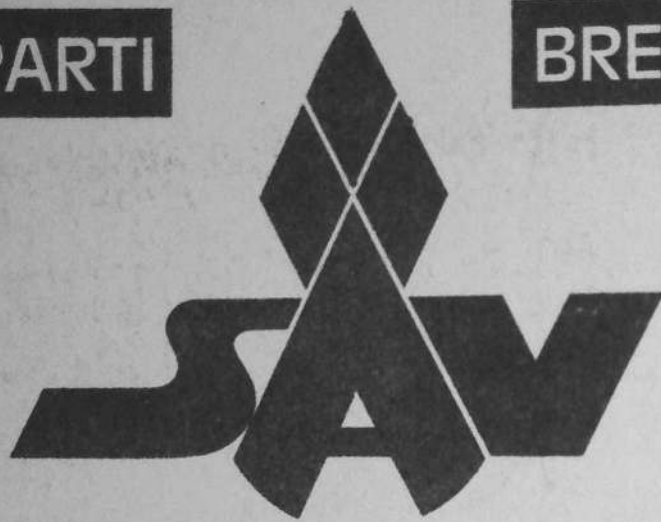
ils combattent — aidez-les

aidez-les tout de suite, sans délai à cet instant même par un chèque, un mandat à Strollad Ar Vro LA BAULE - C. I. O. compte N° 165052722 L

MERCI !

PARTI

BRETON



STROLLAD AR VRO

18, rue St-Gouéno, ST-BRIEUC-BREIZH - Tél. 33.74.29

